

Les maires de Vaucluse veulent défendre le modèle français de sécurité civile



Dans un courrier adressé à Gérald Darmanin, l'AMV (Association des maires de Vaucluse) vient d'interpeller le ministre de l'Intérieur sur la nécessité d'engager une réflexion sur les difficultés que connaît notre modèle de sécurité civile, notamment, suite à cette saison de feux de forêts.

« Nous avons été sollicités par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) concernant les difficultés que connaît notre modèle de sécurité civile notamment suite à cette saison feux de forêts, expliquent Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, les deux co-présidents de l'AMV. Au travers de cet échange il nous apparaît désormais l'impérieuse nécessité d'engager rapidement une réflexion de fond sur cette problématique afin de garantir l'efficacité de la stratégie française de lutte contre les risques et catastrophes. »

Exonérer la taxe carburant pour le Sdis

« Pour ce faire, en tant qu'élus, nous soutenons les propositions de la Fédération nationale des sapeurs-

Ecrit par Laurent Garcia le 26 septembre 2022

pompiers de France et, au nom de l'Association des maires de Vaucluse, nous nous permettons d'appuyer quelques propositions qui pourraient être mises en œuvre rapidement :

- La création d'un ministère de la protection civile et des situations d'urgence ou à minima un secrétariat d'Etat ;
- La possibilité d'exonérer de la 'taxe carburant' les hydrocarbures à destination du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) ;
- La répartition plus juste et claire de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance ;
- Le soutien pour la mise en œuvre de mesures afin de pérenniser et développer l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires avec pour objectif de recruter 50 000 pompiers volontaires prochainement.

Nous souhaiterions que vous souteniez cette démarche au sein des différentes instances nationales et européennes pour garantir la préservation de notre modèle de sécurité civile qui repose à 80% sur le volontariat. »

Particulièrement mobilisée sur les problématiques des sapeurs-pompiers, l'AMV s'était déjà adressée au Gouvernement en avril 2021 afin de l'alerter sur [les conséquences de la directive européenne](#) sur le statut des sapeurs-pompiers volontaires.